L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 23 FEVRIER 1889.

L'hypnotisme et ses dangers.

Nous publions ci-dessous un fort intéressant article du Dr Henri Bayon père. L'éminent praticien, une autorité en pareille matière, s'appuie aussi d'une autorité, le célèbre Dr Charcot, pour condamner les scandaleuses exploitations qui, depuis trop longtemps, se poursuivent, sous prétexte d'éclairer la question de l'hypnotisme.

La tolérance que l'on a montrée jusqu'ici à l'égard des charlatans en l'espèce, est aussi dangereuse qu'elle est immorale. Elle confère parfois toutes les immunités, toute la protection de la science à de sinistres farceurs ; à de véritables coupables peut-être, qui, au moyen de nous ne savons quelles menées, pourraient, arriver, sont déjà arrivés à la satisfaction d'appetits brutaux, ignobles ; à la perpétration de crimes par des intermédiaires inconscients.

Nous ne savons tout ce qu'il peut y avoir de vrai dans l'hypnotisme ; dans quelles limites—restreintes ou étendues —il se produit ; à quelle dépendance il amène l'individu. Mais ce qui nous semble aussi éclatant que la lumière électrique—nous ; point la nôtre, par exemple—c'est que s'il est une pratique qui doive à jamais, sans réserve, demeurer sous le contrôle de la science, c'est l'hypnotisation.

Si en cet exercice de domination occulte vous autorisez le dilettantisme, c'est-à-dire l'intervention de l'ignorance, impossible de calculer à combien d'essais, à combien de faits immondes, d'attentats monstrueux vous ouvrez, mieux encore vous pavez la voie. C'est alors un funeste déplacement de responsabilité, fort attirant pour les criminels, qui y trouvent cette inspiration, cette audace du mal que donne la perspective de l'impunité. Dans plus d'un pays déjà on s'est ému d'un péril dont on ne peut nier l'existence, la gravité et l'on a sagement jugé qu'il était temps que la législation s'efforçât de le conjurer.

Mais en cette question du plus haut intérêt public nous ne sommes, nous aussi, qu'un humble dilettante ; laissons donc la parole à notre distingué ami, le Dr Henri Bayon qui l'aborde avec la compétence d'un médecin sérieux et la conviction émue d'un honnête homme.

A propos d'Hypnotisme et d'Eug. Deschamps.

En 1778, époque à laquelle Mesmer partit à Paris pour tenter la guérison des malades, à l'aide d'un prétendu fluide magnétique, le mode d'application de cet agent ne différait guère du mode actuel d'hypnotisation, et les effets de cette application ne se traduisaient pas exclusivement en améliorations apportées dans l'état des malades ; mais bien souvent en transformations aggravées de leurs états morbides.

D'ailleurs, la guérison des malades était le prétexte ; l'expérimentation de son fluide sur le système nerveux des gens soumis à son procédé était le but. Que croit-il le plus souvent ? Un état pathologique pire que celui dont on venait lui demander la guérison ; une véritable névrose expérimentale, manifestation de l'hystérie, qui se révélait alors par des convulsions le plus souvent passagères, mais aussi parfois permanentes.

Vainement chercherait-on la différence entre le mesmérisme d'alors et l'hypnotisme d'aujourd'hui. Suivant Mesmer, le magnétisme était un fluide répandu dans l'univers et qui était l'agent produisant l'état magnétique ; hypnotisme aujourd'hui signifie une névrose, un état mental individuel, qui nous a pourtant bulsamé spontané, ou à de véritables idées de suicide, comme aussi le mésmérisme.

Que cette pratique d'hypnotiser vienne à s'exercer en public, et ne voit-on pas alors des personnes de la salle s'endormir spontanément et de véritables petites épidémies de cette névrose éclater au sein même ou à la suite de ces représentations ? Le sens de l'imitation est tellement développé chez certaines personnes à faible intelligence, on à système nerveux impressionnable, qu'on ne saurait remonter à aucune autre cause pour expliquer le mystère des convulsionnaires de St-Médard ou des Trembleurs des Cévennes.

Du reste les pratiques de Mesmer révéillaient si souvent des convulsions chez les personnes sur lesquelles il expérimentait, qu'une salle spéciale de son établissement avait été désignée sous le nom de salle des Convulsionnaires.

Les séances publiques d'hypnotisation, pratiquées par des ignorants on des spéculateurs en matière de crédulité des masses, viennent d'éveiller l'attention des autorités en Europe sur les dangers dont elles sont entourées, et des mesures sévères ont été prises à cet égard à Turin, à Milan et ailleurs, pour les faire supprimer.

A Paris également, sur la proposition de la *Société de Médecine légale*, elles vont être adoptées avec non moins de rigueur, et il serait peut-être intéressant de présenter aux lecteurs de l'ABEILLE ce que dit à ce sujet une grande célébrité de l'école de Médecine de Paris : le professeur Charcot écrivant à son ami d'Italie M. Melotti.

Mon cher Melotti,

A propos de la publication prochaine des leçons que vous avez bien voulu recueillir, et où il est très souvent question d'*hypnotisme*, vous me priez d'exprimer mon avis, concernant les mesures restrictives récemment prises en France, à l'égard des représentations publiques des magnétiseurs. Je ne suis pas fâché, je vous l'avoue, de saisir l'occasion que vous m'offrez de déclarer hautement que, dans mon opinion, la suppression des spectacles de ce genre est chose excellente et parfaitement opportune.

C'est qu'en effet les pratiques d'hypnotisation ne sont pas, pour le sujet mis en jeu, tant s'en faut, toujours innocentes, comme on le croit trop généralement peut-être. Or, il est clair qu'une étude clinique approfondie, et par conséquent nullement à la portée des amateurs, peut seule, sur ce point, établir les indications et les contre-indications, ou, en d'autres termes, faire connaître et préciser les conditions où l'on peut agir sans inconvénient pour le sujet sur lequel on opère, et celles où, au contraire, il convient de s'abstenir.

Mais ce n'est pas tout : Il est parfaitement établi aujourd'hui que la *propagation vulgaire* de l'hypnotisme peut être suivie, chez les assistants eux-mêmes, d'accidents soit immédiats, soit à longue échéance, plus ou moins sérieux, si non tout à fait graves.

N'avez-vous pas vu, par exemple, récemment, chez vous, les représentations théâtrales du somnambulisme, provoquer, semer le levain de l'hystérie à Turin, à Milan, et dans nombre d'autres villes encore ? Et si, après mes leçons, il était besoin de démontrer la fréquence de cette névrose même chez l'homme, il suffirait de se reporter aux communications de M. le docteur Lombroso, et à la discussion qu'elles ont fait naître au sein de votre Académie royale. Il ne faut pas l'oublier, l'état hypnotique confine de très près à la névrose hystérique et, dans de certaines conditions, celle-ci se montre éminemment contagieuse ; entre nulle exemples du genre, notre leçon consacrée à montrer le développement d'une petite épidémie hystérique à la suite des manœuvres du spiritisme, pourrait, au besoin, servir à le démontrer.

Mais je ne veux plus m'étendre et entrer dans une discussion en règle. Je crois en avoir dit assez pour justifier pleinement l'opinion que je tiens de formuler, et je terminerai en émettant le vœu que les sages mesures prises récemment en Italie soient au plus vite adoptées en France.

Au nom de la science et de l'art, la médecine a enfin, dans ces derniers temps, pris définitivement possession de l'hypnotisme ; il était de toute justice, car elle seule peut savoir l'appliquer convenablement et légitimement, soit au traitement des malades, soit aux recherches physiologiques et psychologiques. Dans ce domaine récemment conquis, elle veut désormais régner en Maîtresse absolue et jalouse de ses droits, elle repousse formellement toute intrusion.

Croyez à mes sentiments."

CHARCOT.

Cette idée de vous entretenir d'hypnotisme m'est venue à l'occasion du procès qui va s'ouvrir bientôt d'Eug. Deschamps, *le médecin magnétique*, comme il s'intitule.

Que ce sinistre individu soit *dément, ignorant ou pervers*, ou bien qu'il réunisse en soi seul cette triple dégradation humaine, le fait ne nous importe que fort peu dans l'espèce. Mais puisqu'il nous est apparu comme personnifiant ce type d'hypnotiseur ambulant ou *industriel*, j'ai saisi cette occasion pour prévenir le public contre le danger de pareils êtres et de leur voisinage.

L'hypnotisme est aujourd'hui classé parmi les moyens que la physiologie et les médecins seuls sont autorisés à employer en clinique, ou en expérimentations légales ; et quiconque voudrait s'en servir en dehors de ce cadre scientifique, s'exposerait à être classé dans une des trois catégories désignées un peu plus haut.

DR H. BAYON, SR.

NÉCROLOGIE.

Hier, à 6 heures du matin, s'éteignait à l'âge de 92 ans, Mme Vve Gabriel Montamat, née Marguerité De Bou.

Cette vie de près d'un siècle a été remplie par le culte, la pratique. Appartenant à une famille louisianaise des plus anciennes, des plus considérées liée à des familles de la plus entière honorabilité, Mme Montamat avait su se faire aimer de toutes.

A l'âge où elle était parvenue, les lendemains sont bien incertains ; cependant, et puisque l'on croit toujours aisément à ce que l'on désire, ses enfants, tous les siens, ses amis, tous ceux enfin qui la connaissaient, espéraient qu'elle leur serait conservée ; tant il y avait encore d'activité dans cette tête aurfolée de cheveux blancs ; tant ce cœur était affectueux, était dégagé de ces égoïsmes qui souvent caractérisent la vieillesse.

Femme, mère, aïeule, bisaïeule, amie, chrétienne elle sut remplir tous les devoirs ; durant sa carrière, longue sans doute mais qui semble cependant trop courte, elle ne vécut que pour la joie de ceux qui l'entouraient. Bien des larmes ont été répandues au chevet de celle dont on sentait que la fin approchait ; bien des larmes coleront longtemps encore sur la tombe qui va se fermer.

Quant à elle, presque centenaire pourtant, elle a conservé jusqu'à la minute suprême, la résignation, la sérénité ; à cette âme excellente a dû venir la vision qui promet la reformation outre-tombe de ce cercle des aimés que la mort brise ici bas. Cette lueur est l'ineffable consolation de ceux qui ont la foi.

Nous adressons à la famille entière, dont bien des membres furent, sont nos amis, notre plus respectueux compliment de condoléance.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui samedi à quatre heures. Le convoi partira de la maison mortuaire rue Villeré No 274.

Théâtre de l'Opéra.

Bénéfice de M. Nippert.

Bénéfice de Mme Vandiric Flachat.

Vendredi, la soirée sera bonne à l'Opéra ; le samedi y est la date de rendez-vous pour la majeure partie de la société élégante ; on peut en dire que c'est la soirée de réception générale. Donc chaque samedi la salle est pleine, c'est de fondation, et elle le sera plus certainement encore ce soir, car c'est le bénéfice de M. Nippert, dont nous avons déjà parlé à diverses reprises.

Ce qui fait qu'il est parfaitement inutile d'y insister. Aussi nous contentons-nous de redire son spectacle : les trois premiers actes de ROLAND A RONCEVAUX, avec M. Berger, Mme Vandiric Flachat, MM. Plain, Claverie, Feitlinger, Butat et Mlle Hervey qui a bien voulu, pour cette fois, se charger du rôle de *Saïda*. Après l'ouvrage de Mermet dont on connaît le beau succès le duo de la MURETTE : *Amour sacré de la patrie !* et le *Sextuor* de LUCIE.

Dans ces deux morceaux les parties seront quadruplées et même quintuplées, nous l'avons déjà écrit. C'est dire qu'on aura l'occasion, en une seule soirée, d'entendre tous les artistes de la troupe : ténors, barytons, basses, falcon ; contralto, chanteuse légère. Programme tout exceptionnel.

La dernière représentation de *Carmen* sera donnée aujourd'hui en matinée, à heure p. m. : Mme Lematte-Schweyer, Mlle Hervey ; MM. Lafarge et Maugé.

Demain dimanche, à la Matinée, à 1 heure spectacle qui ne peut manquer de peupler la salle du bas en haut : *Le Huguenots*, avec Mme Lematte-Schweyer, Mlle Hervey ; MM. Lafarge, Feitlinger, Claverie, avec deux *divertissements* ; l'un au premier l'autre au second acte.

Les matinées commenceront à partir d'aujourd'hui à 1 heure de l'après-midi. Les portes s'ouvriront à midi. Voir l'annonce.

La soirée, représentation extraordinaire au bénéfice de l'Union Italienne Garibaldi, dont le programme est celui-ci : *Jérusalem*, où l'on entendra M. Berger, Mme Vandiric-Flachat, MM. Claverie, Plain, Feitlinger, etc.

Intermède musical, auquel prendront part (nous anivons l'ordre du programme qu'on nous envoie) MM. Ricci, Butat, E. et B. Cinquemani, Mlle Ghéleyne, Mlle Hervey, Mme Lematte-Schweyer, et un orchestre tout italien.

A mardi prochain le bénéfice de Mme Vandiric Flachat qui, à cette occasion, adresse aux habitués de l'Opéra une circulaire que nous nous faisons plaisir et devoir de reproduire. La voici :

Nouvelle Orléans, 20 février 1889.

Mesdames et Messieurs

Les Habitués de l'Opéra.

La saison théâtrale touchant à sa fin, la Direction a cru l'agréable de donner une représentation à mon bénéfice, qui aura lieu Mardi prochain, 26 février. Le spectacle sera composé de l'opéra de Halévy, *Charles VI*, avec le concours de Mlle Hervey, et MM. Berger, Claverie, Plain et Maugé ; et du 2me acte de *La Reine de Chypre* Gérard de Coney, M. Berger, Monconduy, Maugé, Catarina. Mme Vandiric.

Votre présence à cette soirée sera pour moi une nouvelle preuve de l'extrême bienveillance que vous me avez si souvent témoignée dans le cours de la saison.

Veuillez agréer l'expression de mon entier dévouement.

MATHILDE VANDIRIC.

La tête de troupe de l'Opéra est des plus recommandables et nous n'avons pas besoin de dire que nul n'y tient mieux sa place que Mme Vandiric. La représentation de mardi témoignera que telle est la juste opinion du public. Déjà la demande des billets permet de prévoir une fort brillante soirée. Elle aura sa place dans notre bulletin hebdomadaire de demain.

Les abonnés de la première série, qui n'ont pas souscrit à la seconde, sont prévenus qu'on tiendra leurs loges ou parquets à leur disposition jusqu'à lundi à midi.

Académie de Musique.

Vous n'avez plus que cette journée pour voir ou revoir M. Sol Smith Russell. Vous ne l'ignorez pas, c'est un comédien de bonne lignée, dont l'entrain sait parfois fixer la vogue. On le connaissait de longtemps déjà à la Nouvelle-Orléans, mais il semble que ce dernier engagement ait encore ajouté à sa popularité.

Du reste, M. Russell nous était revenu avec une pièce nouvelle : *A Poor Relation*, pièce écrite expressément pour lui et qui, par conséquent, fait saillir toutes ses qualités. Il en donnera donc aujourd'hui les deux dernières représentations, assisté d'une troupe qui contribue aussi à la réussite de l'ouvrage de M. Edward A. Kidder.

L'engagement de Mlle Marie Wainwright et de M. Lonis James commence demain.

Théâtre St-Charles.

Hier soir M. Frank Mayo obtenait dans *Nordeck* un succès formant pendant à celui que lui a valu son rôle de d'*Artagnan* dans *Les Trois Mousquetaires*. C'est là du reste un artiste d'étude, au talent souple, et qui paraît marqué par quelque trait excellent.

Aujourd'hui—matinée et soirée—auront lieu las deux dernières représentations de *Nordeck* où M. Frank Mayo est très remarquablement secondé. L'œuvre a de la valeur par elle-même et elle contribuera aussi à laisser le plus durable souvenir de l'artiste distingué et de la troupe qui nous diront adieu ce soir même.

La rentrée de M. Milton Nobles aura lieu demain.

Grand Opera House.

C'est aujourd'hui que prendra congé du public la troupe qui depuis dimanche dernier l'amuse, en encaissant d'excellentes recettes. Pour ses adieux elle jouera deux fois—à midi, le soir—la pièce mêli-mélo *He, She, Him, Her* qui doit sa réussite à elle-même, à deux ou trois sujets favoris et à un tour satisfaisant ensemble.

A cette œuvre burlesque succèdera demain une opérette, dont nous ne connaissons pas encore le titre, mais qui aura pour interprètes fort recommandés les sujets du Carleton Opera Company. L'engagement de cette troupe est d'une semaine seulement.

CONCERT.—M. Isidore Jacobs donnera demain, 24 février, un grand concert d'adieu, au Grunewald Opera House.

On commencera à 8 heures.

Prix du billet 50 cents.

Pourquoi

Les Pilules d'Ayer sont-elles si renommées? C'est que, toujours dignes de confiance, comme médecine cathartique, elles ne laissent jamais de suites mauvaises. Elles sont purement végétales et entièrement exemptes de calomel ou de toute autre drogue dangereuse ; et que le malade soit jeune ou vieux, elles peuvent être administrées hardiment.

Dans les États de l'Ouest et du Sud, où les désordres du foie sont si fréquents, les Pilules d'Ayer ont donné la preuve d'un inestimable bienfait. D. W. Baine, Newe-Berne, N. C., écrit : "J'ai souffert longtemps avec des maux d'estomac et du foie. J'essayai différents remèdes, mais n'en reçus aucun allégement jusqu'à ce que je commençasse à prendre des Pilules d'Ayer. Ces pilules me soulagèrent sur-le-champ. Je les pris pendant quelques mois et ma santé est complètement revenue."

Dans toute la Nouvelle Angleterre, après les maladies pulmonaires, les maladies de l'Estomac et des Intestins sont celles qui prévalent le plus.

La Dyspepsie

Et la Constipation sont presque universelles. M. Gallucher, chimiste-expert, de Roxbury, Mass., qui a longtemps souffert de la Dyspepsie, écrit :

"Un de mes amis me persuada d'essayer des Pilules d'Ayer, et après en avoir pris une boîte, sans beaucoup de profit, j'étais disposé à ne pas plus faire usage ; quand il m'engagea à persévérer à les prendre, et avant d'avoir fini la seconde boîte, je commençai à ressentir les bons effets. Je continuai à les prendre par intervalles, jusqu'à ce que j'eus fait usage de onze boîtes. Qu'il suffise de dire, que je suis maintenant bien portant et reconnaissant à votre chimie, qui dépasse la minutie."

La tête et l'estomac sont toujours en sympathie ; de là la cause de la plupart de ces maux de tête douloureux, auxquels tant de personnes, spécialement les femmes, sont sujettes. Mme Harriet A. Terrible, de Poughkeepsie, N. Y., écrit que pendant des années elle était martyre du mal de tête, et jamais n'avait rien trouvé qui lui donna plus qu'un soulagement temporaire, jusqu'à ce qu'elle commençât à prendre des Pilules d'Ayer, et que depuis lors, elle jouit d'une santé parfaite.

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

Musée-Théâtre.

En consultant nos colonnes d'annonces on verra que les curiosités sont en ce moment nombreuses et attrayantes au Dime Museum. On y remarque aussi deux troupes de genres divers et dont les répertoires ont leur prix.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 23 février 1889—Indications pour la journée : Beau temps, un peu plus froid ; vents du nord.

Température du 22 février 1889.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	44	7
Midi	48	9
3 P.M.	50	10
6 P.M.	52	12

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Léonard J. Langdon à Mlle Emma Tarlan.
Anthony M. France à Mlle Caroline Lemuller.
John E. Hebert à Mlle Alice E. Ellis.
Adolphe L. Vienne à Mlle Marie Villars.

Naissances.

Mme John A Rickert, une fille.
Mme John Salsede, une fille.
Mme Fritz Kempff, un garçon.
Mme Harry McEnerny, une fille.

Décès.

Mme Mary Gonzales, 45 ans, 231 rue Conti, femme Fernandez. 10 mois, 36 rue Soi Philip
Richard Jones, 2 mois, 129 rue Sud Bassin.
Martha Brainard, 2 mois, coin des rues St-Antoine et St-Claude.
Mme Ann L. Upton, 71 ans, 45 rue Celtz.
Miss Mary L. Sullivan, 30 ans, 430 rue Sud Franklin.
Hyppolite Veuse-nat, 13 ans, Hôtel Dieu.
Mme Barbara Muller, 82 ans, 630 rue Dauphine.
Marla A. Trellegeen, 89 ans, Asile des Petites-Sœurs des Pauvres.
Emma L. Moore, 2 ans, 447 rue Morales.
Mme Gustave Grubbs, 43 ans, coin des rues Ernest et Arnaga.
Pearl E. Barbot, 2 mois, 1460 rue Tchoupitoulas.

Un cas de diphthérite est rapporté au No 600 rue Fulton.

Le 22 Février.—La date anniversaire de la naissance de George Washington, le fondateur de la République Américaine, est passée moins inaperçue, semble-t-il, que les années précédentes. La ville était plus pavoisée, le nombre des magasins fermés beaucoup plus grand. Animation plus générale.

Le soleil, lui aussi, s'est mêlé depuis deux jours, s'était montré resplendissant dans un ciel sans un nuage et tout a concouru à l'éclat des cérémonies par lesquelles il est coutume chaque année d'honorer la mémoire de l'immortel patriote.

A midi, une salve de vingt-huit coups de canon a été tirée et dans la journée les Gardes Continentaux ont paradé en corps dans les rues. Rentrés à leur quartier-général, ils ont célébré leur 35me anniversaire, car cette date du 22 février est pour eux une double fête qui, cette année, a été particulièrement brillante.

Certaines maisons de commerce, les tribunaux, les banques ont fermé ainsi que la mairie où seuls des ouvriers profitaient de cette journée pour remettre à neuf le salon du maire. Le temps était beau et invitait à sortir, aussi les rues, et principalement la rue du Canal étaient-elles sillonnées de nombreux promeneurs parmi lesquels on commence à remarquer bon nombre d'étrangers qui seront nos hôtes pendant les fêtes du Carnaval.

La Camera Club.—8e exhibition.—Hier soir, le Camera Club, donnait sa huitième exhibition de vues. La foule était énorme. A un moment donné, il était impossible de pénétrer dans la salle, et plus d'un tiers des spectateurs étaient forcés de se tenir debout.

Le succès de ces intéressantes exhibitions grandit, chaque fois, et le vaste local que l'Université met à leur disposition est devenu trop petit.

Cette fois, notre charmante société d'amateurs photographes exposait les vues qui leur avaient été expédiées par leurs confrères de Philadelphie. L'exhibition se composait de 100 vues de la Pennsylvanie, de la Californie, de l'Alaska, de l'Allemagne, de l'Italie.

Les paysages et marines de Venise ont surtout obtenu un grand succès et provoqué de nombreux applaudissements. L'appareil nouveau dans les mains le Camera Club, et que manie avec beaucoup d'habileté M. Duqueenay est composé de deux foyers dont la lumière se confond sur la toile.

Grâce à un mécanisme extrêmement ingénieux le passage d'une vue à l'autre devient imperceptible et on assiste à l'instant au spectateur la plus charmante surprise. L'exhibition d'hier soir a provoqué de véritables enthousiasmes.

La dernière séance mensuelle du club a été on ne peut plus intéressante. Il a été rendu compte de la recette faite à la soirée donnée au bénéfice de la famille Giveus, le 6 février. Le produit net a été de $275, qui ont été versés immédiatement entre les mains de la digne veuve du héros.

Sur motion de M. Carrière, le membre peut-être le plus populaire du Club, il a été décidé que les Dames seraient admises membres du club à titre gratuit.

Le même, M. Carrière, a été nommé bibliothécaire du Club.

Il a été également décidé que le club donnerait deux exhibitions au Palais du coton. La première a lieu ce soir même. Le produit de ces deux exhibitions sera donné à la société de secours dite "Ladies Unsectarian Aid Association."

Le comité de l'appareil se composait, hier soir, de MM. le Dr Mandeville, Duquesnay, Reynes, Carpenter et Carrière.

Voici la liste des membres de la direction : Président, M. H. T. Howard ; vice-président, M. J. A. Hincks ; trésorier, M. Carrière ; secrétaire, M. Penner.

Accidents.—Hier, à 3:30 heures de l'après-midi, un nommé Mike Higgins, âgé de 47 ans, employé à la gare du Southern Pacific au pied de la rue Ste-Anne a eu la jambe prise sous un baril d'huile et a été assez sérieusement blessé.

—A peu près à la même heure, un garçon de 16 ans nommé Adrien, employé à la Crescent City Furniture Factory, a eu le bout des doigts de la main gauche scié par une scie à vapeur. Il a été emmené à l'hôpital après avoir subi un premier pansement.

—Hier à 1 heure et demie de l'après-midi un enfant de 11 ans, nommé Roy Dearie a été renversé au coin des Avenues St. Charles et Louisiana par un *jumper* conduit par un nègre resté inconnu. L'enfant a été blessé à la tête et au dos. Transporté chez ses parents rue Jena entre Camp et Chestnut, il a reçu les soins des étudiants qui ont déclaré ses blessures graves.

Aux frais de la compagnie.—Thos. E. Meehan, le secrétaire de la compagnie de pompiers Pélican No 1, que l'on recherchait pour détournement de $303.10 au préjudice de la compagnie, a été arrêté après s'être amusé depuis samedi dernier aux frais de celle-ci.

Des $303 on a retrouvé sur lui $31 et $150 au No 167 de la rue de la Douane, chez une femme à qui il en avait confié le dépôt. Après avoir couru les barrooms et les maisons mal famées, il s'est fait découvrir dans un café de la rue St-Charles et a été conduit au poste.

Ivresse—Kier Johnson, un nègre, qui était tombé hier de grand matin dans un ruisseau au coin des rues Jena et Cadix en a été retiré mort au petit jour par un passant. Trop ivre pour appeler au secours, il n'a pas tardé à être saisi par l'eau glacée et le froid de la nuit, et lorsqu'il a été découvert il était trop tard pour le rappeler à la vie.

Paragraphes.—En ce qui concerne la mort de la petite fille de couleur Thérèsa Surgue, allégée, Alger, le Dr Lamonnier a dit qu'il ne pouvait accuser le Dr E. H. Brown de sa mort, mais il est un fait certain c'est qu'il s'agit d'une mort suspecte et que c'est le Dr Brown qui a soigné la malade.

Quoiqu'il en soit, il ne tombe point sous le coup de la loi, attendu qu'il exerce en vertu de l'Art. 3 de la Loi No 31 de 1882 qui autorise les personnes ayant pratiqué la médecine pendant plus de 5 ans, à la pratiquer dans l'Etat. Comme tel, son nom figure sur les registres du Bureau de Santé parmi les noms de docteurs autorisés à pratiquer en vertu de la même loi.

— Un tailleur du nom de Chas. Walker, qui avait été amené jeudi soir à l'hopital, y a succombé hier à une maladie chronique qu'il voulait faire soigner.

—Le 25 courant, un train d'excursion quittera Denver, Col., amenant un grand nombre de visiteurs qui passeront les fêtes du Carnaval à la Nouvelle-Orléans.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES À L'ABEILLE

FRANCE.

La presse parisienne.

Paris, 22 février—La presse parisienne a accueilli froidement les noms du nouveau cabinet

Le journal la *République française* écrit qu'il demandera de M. Tirard, le nouveau premier ministre, ce qu'il a demandé de M. Floquet, l'ex-premier chef du cabinet.

Le *Journal des Débats* dit que la composition du cabinet rend impossible un programme clairement défini et une politique ferme.

Les journaux radicaux raillent le ministère, qui déclare que le cabinet a été formé de la manière suivante.

Les journaux républicains et conservateurs expriment ouvertement leur hostilité au cabinet.

Le journal *La Presse* dit que les noms des membres du nouveau cabinet de l'Elysée sont comme un défi jeté au vœu du pays.

On a offert à M. Decrais, ambassadeur de France à Vienne, le portefeuille des affaires étrangères.

Rente française.

Paris, 20 février—Le trois pour cent est coté à 84 francs 17 1|2 centimes.

Duel.

Paris, 22 février—Un duel a eu lieu aujourd'hui entre M. Polak et M. Bestigui, secrétaire de la légation mexicaine en cette ville.

M. Polak a été blessé.

Le Président Carnot. Le Nouveau Cabinet.

Paris, 22 février—Ce soir, à 8 heures, le président Carnot a signé un décret qui nomme les personnes suivantes membres du nouveau Cabinet : MM. Tirard, premier ministre et ministre du commerce ; Constans, ministre de l'intérieur ; Rouvier, ministre des finances ; Theyrot, ministre de la justice ; Faye, ministre de l'agriculture ; Guyot, ministre des travaux publics ; de Freycinet, ministre de la guerre ; l'amiral Jaurez, ministre de la marine.

Le Prince Alexandre de Battenberg.

Vienne, 22 février—On rapporte que le Prince Alexandre de Battenberg doit épouser la cantatrice Leisinger, et qu'ils iront ensuite habiter l'Italie.

L'escadre Allemande.

Berlin, 22 février—L'escadre allemande qui croisait le long des côtes espagnoles et de la côte Maurecques, a reçu subitement l'ordre de se rendre à Port Said.

On croit que la flotte sera envoyée dans l'Afrique Orientale.

Le Prince Bismarck.

Berlin, 22 février—Le Prince Bismarck dîne avec l'Empereur Guillaume lundi prochain. Celui-ci a accepté des invitations à dîner aux ambassades russe et autres.

Ordre donné à des mineurs de quitter le pays.

Berlin, 22 février—Cent mineurs galliciens employés dans les mines de charbon silésiennes, ont reçu l'ordre de quitter le pays.

Assemblée de polonais prussiens.

Berlin, 22 février—Deux mille polonais prussiens ont tenu une assemblée à Posen, et ont adopté une résolution qui déclare que la prohibition des écoles élémentaires polonaises, est une violation des droits nationaux garantis par les traités internationaux et par les promesses des rois de Prusse.

Le comte Antonelli.

Rome, 22 février.—Le comte Antonelli, envoyé par le gouvernement italien avec une caravane de 2000 chameaux, portant des présents au roi Menelik, de Shoa, a été accueilli cordialement par celui-ci.

Le comte Antonelli a trouvé tous les italiens à Shoa en parfaite santé.

Le Czar et la Czarine au bal de Sir B. D. Morier.

St-Pétersbourg, 22 février.—Des personnes bien informées regardent la présence de l'empereur et de l'impératrice au bal de Sir R. D. Morier, comme étant une réponse bien accentuée aux attaques de la presse allemande.

Evêques Polonais.

Rome, 22 février—Quatre évêques polonais seront reconnus au prochain consistoire papal.

Expulsion de M. Fillion.

Vienne, 22 février—Le gouvernement a expulsé du pays M. Fillion, le correspondant de l'Agence des nouvelles Havas.

La Commission Parnell.

Londres, 22 février—La salle où siège la Commission Parnell était de nouveau comble, aujourd'hui. Le contre-interrogatoire de Richard Piggott a été continué. Il a reconnu avoir écrit une lettre à l'archevêque Walsh. Sir Charles Russell l'a produite devant la cour.

Cette lettre déclarait que le document et les témoignages produits devant la commission pouvaient être rendus inoffensifs en exposant les moyens par lesquels on se les était procurés.

Sur la demande du juge-Président Harrison, on a lu la lettre de l'archevêque Walsh à Piggott.

L'archevêque y disait que l'on alléguait des faits controuvés concernant la cause nationaliste.

Le témoin a reconnu qu'il avait reçu cette lettre. Quand il avait écrit à l'archevêque, a-t-il dit, il se trouvait dans une grande détresse, attendu qu'il n'avait rien reçu de M. Houston. C'est pour cela qu'il avait écrit à l'archevêque, espérant que ce dernier en ferait part aux membres parnellites du Parlement et qu'il les engagerait à lui envoyer la somme nécessaire pour lui permettre de quitter le pays, en retour des informations qu'il donnerait.

Il avait été péniblement surpris en voyant sa lettre publiée dans le *Times* ; il avait considéré ce fait comme un abus de confiance. Il en avait écrit à M. Houston en protestant contre la publication.

Sir Ch Russell a demandé la production de la lettre.

Pressé de question, Piggolt a fini par s'écrier volontairement : "J'aime avouer une bonne fois que les déclarations que j'avais faites à l'archevêque Walsh étaient sans fondement."

Cet aveu a fait sensation.

L'anniversaire de la naissance de Washington.

Chicago, Ills, 22 février—Les banques, le board de commerce et les principales maisons de commerce sont restées fermées aujourd'hui en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de Washington.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Chambre.

Washington, 22 février—Peu de temps après la réunion de la Chambre, un messager spécial de la Maison Blanche a apporté la lettre autographe suivante à M. Springer, chairman du comité des territoire :

L'Hon. Wm M. Springer, Chairman—J'ai signé le bill pour l'admission des nouveaux Etats à 11 heures ce matin.

Votre très dévoué,

GROVER CLEVELAND.

Washington, 22 février—Après la lecture du procès-verbal d'hier, les présidents des deux comités rivaux des voies et moyens et des allocations se sont levés pour se faire entendre.

L'orateur a donné la parole à M. Mills qui a demandé que l'on s'occupât de la résolution relative au droit constitutionel du Sénat d'amender le bill Mills, au moyen d'un subtitut qui en change complètement l'objet d'un bout à l'autre.

M. Randall a annoncé qu'il avait des rapports à faire de la part du comité des règlements, et a demandé la prise en considération de la résolution.

Le Président Cleveland.

Washington, 22 février—Le Président a approuvé le bill qui admet comme Etats de l'Union, Washington, Montana, le North et South Dakota.

Cold Wave.

Washington, D. C., 22 février—10 p. m.—Hissez les signaux pour un "Cold Wave."

Le thermomètre tombera à environ vingt huit degrés vers 8 a. m., le 24 février.

A. W. GREELY,
Officier en chef des signaux.

Menace de guerre par les Indiens.

Chicago, 22 février—Une dépêche de Missoula, Montana, dit : l'excitation produite par la menace d'un soulèvement des Peaux-Rouges devient chaque jour plus intense. Des dépêches ont été échangées entre le général Roger, à St-Paul, et les officiers du Fort Assiniboine et des autres postes militaires du voisinage.

On dit que les troupes ont reçu l'ordre de se tenir prêtes à marcher au premier avis qu'elles recevront.

John S. Roberts, associé de feu J. E. Clifford, fut à Flathead Lake, par les indiens, est ici. Il dit que les sauvages l'attendaient à un moment donné, et qu'ils ont tiré sur lui ; mais ils le redoutaient trop pour l'attaquer ouvertement. Les indiens qui ont commis le crime sont des Kootenays et non des Flat Heads, comme on l'a avancé.

Les Flat Heads sont les alliés des blancs et ce dont ils se vantent le plus, c'est de n'avoir jamais tué un blanc.

L'enduroit où la bataille a eu lieu, est connu sous le nom de "Upper Flat Head". Il se compose des petits établissements de Selish, Egan, Deversville et Ashley. A trente milles au-delà de Ashley est la localité connue sous le nom de Tobacco Plains, où vivent les indiens ; elle n'est distante de la frontière canadienne que de quarante milles. Il y a compte environ 75 familles et 2000 Indiens Kotenais. Les Indiens sont tous armées de carabines Martini-Henry et, si la guerre éclatait, les blancs sont complètement sans défense. Il y a 120 milles du chemin de fer Northern Pacific à Ravalli.

A l'époque où nous sommes, il y a de la neige en abondance et les voyages au chemin de fer sont à peu près impossibles. On serait massacré avant d'arriver au tiers du chemin.

En été ils peuvent s'échapper par le lac, autrement ils sont suffisamment armés pour faire bonne résistance.

Les Indiens trouvent des armes sur la ligne du Canada et ils sont tous bien approvisionnés.

Dewersville ou Clifford a été tué est un misérable petit hameau. Il se compose d'une cabane, celle qui est occupée par le chef et le bureau des terres des Etats-Unis ; du magasin, de l'hôtel Clifford et ainsi que d'une bontique où l'on trouve en abondance des liqueurs fortes.

C'est endroit est un véritable traquenard. Si un soulèvement avait lieu, les blancs ne pourraient échapper. Il y a longtemps qu'ils ont demandé une compagnie de soldats.

Il y a aussi de l'exaltation à Pocatello, Idaho, à la suite d'une fermeture de tous les endroits publics de la réserve, sur un ordre reçu de Washington.

Dans chaque maison il y a un écriteau qui annonce qu'elles doivent fermer. Les bâtisses ont été construites, depuis le 1er septembre 1888 ; elles peuvent être confisquées. Les blancs sont pourtant décidés à empêcher la police indienne de détruire leurs propriétés. On fait, mille efforts pour apaiser la querelle.

Tempête.

Minneapolis, Minn., 22 février—La tempête qui s'est abattue hier dans tout le Nord-Ouest, est une des plus violentes de la saison. A minuit, le thermomètre marquait 20 degrés au-dessous de zéro.

Le 22 février à New York.

New York, 22 février—Le 22 février a été généralement observé comme un jour de fête, dans la partie inférieure de la ville. Les banques, les maisons de bureaux sont restés fermés. La douane est restée ouverte une heure et les salles de l'intérieur ont été fermées de bonne heure.

Le temps est froid, mais agréable. Les grandes maisons de commerce ont chômé et la Bourse de détail est fermée de bonne heure. Il y a eu des matinées dans tous les théâtres et la foule a été grande presque partout.

Le drapeau national flottait dès le lever du soleil au-dessus du Vieux Fort, au Parc Central. De nombreux clubs ont fait des excurs